

LE FAIT DU JOUR

La biodiversité de plus en plus menacée

Faune et flore

L'observatoire régional de la biodiversité, créé en 2015 a édité son troisième état des lieux de la biodiversité. Ce document qui fait la synthèse des différentes connaissances sur la faune et la flore des milieux naturels de la région, s'attarde aussi sur les causes qui mènent au déclin de la biodiversité. Dans la région, quelques programmes de préservation montrent leur réussite pour restaurer les milieux et favoriser les espèces.

Cindy Roudier-Volaud

Comment va la biodiversité en région Centre-Val de Loire ? On ne peut pas dire que tout va bien », constate Laetitia Roger Perrier, animatrice de l'observatoire régional de la biodiversité et coordinatrice du troisième état des lieux en Centre-Val de Loire.

Un tiers des habitats est menacé dans les milieux naturels

« Dans la région, précise-t-elle, 70 % du territoire est occupé par l'activité humaine, et parmi les 30 % de milieux naturels qui restent, un tiers des habitats est menacé. Ce n'est pas qu'une question d'oiseaux ou de hérissons, la biodiversité nous est indispensable. Ces espèces et ces

EN CHIFFRES

39,5 % Le pourcentage d'oiseaux nicheurs menacés de disparition dans la région. À l'instar de 21 % des mammifères terrestres, 25 % des poissons d'eau douce et 16 % des plantes (hors mousses et lichens). Selon Catherine Bertrand, directrice de l'agence régionale de la biodiversité, « ces chiffres sont plus critiques dans la région et sont au-dessus de la moyenne nationale ». Toutefois, ces chiffres sont peut-être sous-estimés car le dernier inventaire exhaustif a été réalisé entre 2004 et 2014. « Ce travail d'inventaire complexe demande de nombreux moyens humains et techniques. Les mises à jour se font au fur et à mesure. Cela vient d'être le cas pour les odonates, c'est-à-dire les libellules et les papillons de jour. » Les variétés végétales locales sont fortement menacées.

milieux nous fournissent notre écosystème terrestre et font que nous sommes dans un environnement vivable », ajoute-t-elle. Depuis la création de l'observatoire régional de la biodiversité, il a été jugé essentiel d'avoir une photographie de l'état de santé des espèces animales et végétales, pour mesurer les enjeux et la situation dans la région. « Nous avons édité un premier état des lieux en 2015. Puis un second en 2017 », détaille Catherine Bertrand, directrice de l'agence régionale de la biodiversité.

« A ce moment-là, on a décidé de changer la temporalité, car un tel document représente un an de travail, et certains indicateurs ne sont pas mis à jour. En éditant un état des lieux tous les cinq ans, cela nous permet de montrer des choses nouvelles. » Selon ce nouveau bilan, la situation est plus critique dans la région qu'ailleurs en France.

LES CAUSES

L'état des lieux pointe les cinq causes du déclin de la biodiversité. D'après les données internationales, le rythme actuel de disparition des espèces est de 100 à 1.000 fois supérieur au rythme naturel d'extinction.

■ **La destruction des espaces naturels et leur fragmentation, par l'artificialisation des sols.** Les activités humaines ont un impact négatif sur le milieu de vie des espèces animales et végétales et réduisent leurs ressources alimentaires. « Il y a eu une grosse période d'artificialisation des sols (ndlr : la transformation d'espaces naturels en constructions) entre 2009 et 2013. C'est pourquoi le chiffre sur l'état des lieux de 2017 est très important. Depuis, c'est plus léger. Il y a toujours une consommation d'espaces mais sur un rythme moins fort. » La perte en sols agricoles, naturels et forestiers représente l'équivalent de 14 terrains de foot par jour entre 2000 et 2020. « Parmi les infos nouvelles que nous avons, il y a la corrélation entre l'artificialisation et la dynamique des populations. Un tiers des communes consomment de l'espace naturel alors qu'elles perdent des habitants. Il y a des progrès importants à faire. »

■ **L'état des cours d'eau et la pollution.** Ce nouvel état des lieux inclut une thématique qui n'était pas abordée jusqu'alors sur la fragmentation des cours d'eau. « Nous avons voulu faire ressortir l'importance de l'ouvrage majeur qui est l'eau, soumise à des pressions variées. Le changement climatique vient accentuer ces pressions dues à l'homme. L'artificialisation empêche l'alimentation en eau des nappes. On s'oriente vers des problèmes d'accès à l'eau du robinet », déplore Laetitia Roger Perrier et Pauline D'Armancourt. « Plus les cours d'eau sont fragmentés, plus les populations de certaines espèces peinent à se renouveler », précise l'état des lieux, indiquant qu'en moyenne en Centre-Val de Loire, il est constaté la présence d'un ouvrage tous les 2,4 kilomètres de cours d'eau. Ceci crée des obstacles à l'écoulement. Et ce n'est pas la seule problématique avec seulement 19 %

des cours d'eau qui atteignent un bon état écologique, en 2019. La grande majorité 46 % a une qualité moyenne, 20 % sont de qualité médiocre et 15 % sont en mauvais état. Les mappes phéno-temporelles, qui pourtant sont notre principale source d'eau potable, sont très exposées aux pollutions véhiculées par les eaux de pluie. Dans la région, 41 % d'entre elles sont considérées dans un état médiocre.

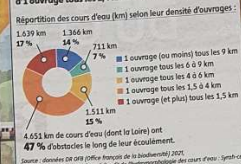
■ **Les espèces exotiques envahissantes.** Ce sont des espèces introduites qui se sont reproduites, mais de manière invasive. Elles concurrencent ainsi les autres espèces plus fragiles. Sont considérées comme problématiques : 7 mammifères, 5 oiseaux, 1 amphibiens, 2 reptiles et 42 plantes. Parmi elles, une nouvelle a fait son apparition dans le Loiret : la crassule de Helms, une petite plante aquatique originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande.

■ **La surexploitation des ressources.** On parle souvent de la déforestation dans des pays plus lointains ou des régions comme l'Amazonie, mais plus proche de nous, les problématiques de surexploitation posent la question des prélèvements d'eau et d'une nécessaire réflexion sur l'économie de la ressource. ■

Etat des lieux des espaces

Fragmentation des cours d'eau

Les obstacles à l'écoulement peuvent être caractérisés entre autres par la densité d'obstacles. Cette dernière est calculée en divisant le nombre d'obstacles par la longueur de la partie du cours d'eau observée. En Centre-Val de Loire, la moyenne est d'1 ouvrage tous les 2,4 km de cours d'eau.



Source : données de l'INRA (Office français de la biodiversité) 2021, base INRA (Système national d'états de l'hydrogéologie des cours d'eau - SynH-Cd)



Espaces menacés

30 % des milieux naturels sont menacés



Source : Livre rouge des espèces et habitats du Centre-Val de Loire.

La diversité des milieux naturels est essentielle pour assurer la diversité des espèces et permettre la réalisation des services écosystémiques dont nous dépendons. En Centre-Val de Loire, 30 % des milieux naturels sont menacés. Près d'un tiers d'entre eux concernent les étangs, marais et cours d'eau, et plus généralement 60 % des milieux menacés sont des milieux humides. Ces derniers sont soumis à des pressions telles que le comblement (marais, étangs), l'assèchement (prairies humides, tourbières, marais, landes), les pollutions (cours d'eau...), l'artificialisation...

Le changement climatique sera défavorable à certaines espèces

Épisodes de fortes précipitations, plus de journées chaudes par an, canicules plus fréquentes...

Autant de phénomènes météorologiques qui résonnent avec l'actualité du moment, et qui sont, selon les experts, des conséquences déjà visibles du changement climatique. Les scientifiques du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat alertent sur cela depuis longtemps. Dans la région, 60 % des forêts présenteront un risque plus important aux feux de forêt, et ce pendant dix à vingt-cinq jours par an, contre moins de quatre jours

par an actuellement. L'état des lieux de la biodiversité résume le projet Modélise, piloté par un enseignant-chercheur de Tours, Francis Isselin-Nondedeu, qui modélise « les distributions de certaines espèces à enjeux de conservation en Centre-Val de Loire, comme le sonneur à ventre jaune ou le triton ponctué. Le crapaud sonneur à ventre jaune verrait la région lui devenir entièrement défavorable à l'horizon 2060 ». Les milieux naturels humides sont ceux qui sont les plus menacés de comblement, d'assèchement, de pollution... ■